



# Chalet des Alpes

42660 Le Bessat / Tél. 04 77 20 40 60



# HUSKIE'S AVENTURE

## Remplir une fiche par séjour et par enfant

Nom/Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Nom/Prénom des parents/tuteurs : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. domicile : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Prof. père : \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

Prof. mère \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

**Numéro d'allocataire CAF :** \_\_\_\_\_

Remarques particulières :

**Partie réservée à l'administration**  
**Ne rien inscrire dans ce cadre**

Adhésion		
Coût Séjour		
A déduire CAF		
Autre à déduire		
<b>Total</b>		
Banque	Date	Montant
<b>Total</b>		

## Choix du séjour (cocher la case pour le séjour) :

Du 6 au 11 Juillet 2025     Du 13 au 18 juillet 2025     Du 27 juillet au 1<sup>er</sup> août 2025

Prix du séjour : **498 €**

Adhésion : Association des Familles de St Étienne **18,50€ par famille** (si non déjà réglée en 2025)

**Afin de valider l'inscription, merci de joindre à votre dossier un acompte de 250€ ainsi que l'adhésion**

*Le solde du règlement devra nous parvenir **1 mois** avant le début du séjour.  
Un accusé de réception vous sera envoyé par mail. Les chèques vacances sont acceptés.*

J'autorise     Je n'autorise pas

la prise de vues pendant les activités et la publication par le Chalet des Alpes des images sur lesquelles mon enfant apparait, ceci sur différents supports (écrit, web, audiovisuel...) et sans limitation de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation ainsi que du règlement intérieur et les accepter. J'accepte de payer l'intégralité ou la part des frais de séjour m'incombant et de rembourser les éventuelles avances de frais médicaux réalisés durant le séjour.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Signature

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit en séjour **Huskie's Aventures**. Ce séjour se déroule en gîte sur le site de St Régis du Coin pour les semaines du 6 au 11 juillet et du 13 au 18 juillet. Le séjour du 27 juillet au 1<sup>er</sup> août se déroulera au **Chalet des Alpes**.

Afin de lui permettre de participer aux activités dans de bonnes conditions nous vous demandons de la doter particulièrement :

- D'une paire de chaussures de marche tige haute, **préalablement utilisée**, sinon gare aux ampoules et à la fin de séjour prématurée !!!
  - D'un sac à dos **de 30 litres** capable de contenir pique-nique, k-way, gourde, crème solaire et polaire
  - D'une gourde nominative de **1 litre**
  - D'une casquette ou bob
  - De chaussettes adaptées à une randonnée de plusieurs heures
  - De chaussures de relaxation type sandales ou tongs, très appréciées en fin de journée...
  - **D'un moyen de lutte contre les tiques (bombe, crème, bracelet...)**. Il n'y en a guère sur le site, toutefois, ce séjour suppose la traversée d'espaces naturels où il est susceptible d'en trouver (herbes hautes, sous-bois...).
- Un tire-tiques est inutile, l'équipe d'animation en étant dotée.*
- **Ce séjour est à caractère sportif et suppose une bonne condition physique**. A tout enfant ayant eu récemment des soucis articulaires (fractures, entorses...), **il est fortement déconseillé**.

**Nous attirons votre attention sur le fait que ce séjour n'est pas recommandé aux enfants ayant peur des chiens. Notre démarche est purement pédagogique et non thérapeutique. Même si notre équipe apporte beaucoup de soin à l'encadrement des jeunes colons, il n'est pas souhaitable, pour votre enfant et le groupe, dans son ensemble, d'être confrontés à des problématiques de cette nature qui demande temps et individualisation.**

En vous remerciant par avance de votre participation.

L'équipe pédagogique

## Déroulement d'une journée type

8h00-8h05 : lever (les horaires peuvent varier selon le programme d'activité)

8h15 : petit déjeuner (en pyjama ou pas...)

8h45-9h15 : petit moment toilette-rangement de la chambre, des placards. On fait son lit.

9h15-9h30 : début des activités-répartition dans les groupes

11h45-11h50 : retour des activités / rangement des salles / moment toilette

12h00 : repas - les horaires peuvent varier selon les activités ou les jours

13h15 : moment Temps Calme : jeux de société / lecture / courrier / repos

14h00-14h15 : début des activités / répartition dans les groupes

16h15-16h30 : goûter

17h15 - 17h30 : fin des activités / moments libres ou dirigés

18h00 : douches

19h00 : dîner

20h00- 20h15 : présentation de la veillée

21h15-21h30 : coucher (échelonné selon les âges, le contenu de la veillée, le seuil de fatigue, le programme du lendemain...).



*La météo joue un rôle important dans le déroulé de ce séjour. La Direction et les professionnels intervenants privilégieront toujours la sécurité de vos enfants et le bien-être des animaux.*



# FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 – ENFANT

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

GARÇON  FILLE

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				BCG	
Ou Tétracoq				Autres (préciser)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

## 3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui  non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ	SCARLATINE
oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

**ALLERGIES** : ASTHME oui  non  MÉDICAMENTEUSES oui  non   
ALIMENTAIRES oui  non  AUTRES \_\_\_\_\_

**PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)**

\_\_\_\_\_

**INDIQUEZ CI-APRÈS :**

**LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE.**)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

---

#### 4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...PRÉCISEZ.

---

---

---

---

---

---

L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ?       NON       OCCASIONNELLEMENT       OUI

S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ?       NON       OUI

---

#### 5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR) \_\_\_\_\_

---

---

Numéros de téléphone :

Mère : domicile : \_\_\_\_\_ portable : \_\_\_\_\_ travail : \_\_\_\_\_

Père : domicile : \_\_\_\_\_ portable : \_\_\_\_\_ travail : \_\_\_\_\_

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF) \_\_\_\_\_

*Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. J'autorise également, si nécessaire, le directeur du séjour à faire sortir mon enfant de l'hôpital après une hospitalisation.*

N° de sécurité sociale : \_\_\_\_\_

Date :

Signature :

---

#### A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

---

---

---

#### OBSERVATIONS

---

---

---

---

---

---

# FICHE D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE ST ETIENNE

à nous retourner remplie avec votre règlement de 18,50€ si non déjà acquittée depuis le 1<sup>er</sup> janvier

*Pensez à bien signer la fiche au bas de la page après impression du dossier*

## **SITUATION FAMILIALE**

Mariés     Divorcés     Pacsés     Veuf (ve)     Autre

**PÈRE :** NOM/PRÉNOM \_\_\_\_\_  
PROFESSION \_\_\_\_\_

**MÈRE :** NOM/PRÉNOM \_\_\_\_\_  
PROFESSION \_\_\_\_\_

## **NOM & ADRESSE DU RESPONSABLE LÉGAL**

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_ ADRESSE MAIL \_\_\_\_\_

*Nom & adresse du responsable de l'enfant au cours du séjour (si différente de celle ci-dessus)*

## **COMPOSITION GÉNÉRALE DE LA FAMILLE :**

Nombre enfant majeur     Nombre enfant mineur

Noms & Prénoms des enfants <b>mineurs</b>	Dates de naissance JJ/MM/AAAA

J'autorise l'Association des Familles de St Étienne à m'envoyer des informations sur les activités du Chalet des Alpes\*

Par email     Par voie postale

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_



**CENTRE DE LOISIRS ET DE VACANCES  
CHALET DES ALPES - 42660 LE BESSAT**

*(à ne remplir et remettre avec le dossier que si la personne venant chercher l'enfant  
n'est pas son représentant légal)*

**DECHARGE DE RESPONSABILITE**

Je soussigné (e) (NOM- PRENOM) \_\_\_\_\_

**agissant** en tant que **Père –Mère – Tuteur – Représentant légal (1)** de l'enfant

(NOM – PRENOM) \_\_\_\_\_

**décharge** l'Association des Familles de Saint Etienne et la Direction du Centre de loisirs du Chalet des Alpes de toutes responsabilités concernant l'enfant nommé ci-dessus. Il sera emmené par  
M \_\_\_\_\_

(date) le \_\_\_\_\_ à (heure) \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signature :**

**(1) Barrer les mentions inutiles.**

<b>Ne pas oublier de comptabiliser les vêtements portés par l'enfant le jour du départ</b>	<b>DEPART</b>	<b>RETOUR</b>
<b>CASQUETTE, BOB ou CHAPEAU (obligatoire)</b>		
LUNETTES DE SOLEIL		
TEE-SHIRTS		
SLIPS (1 par jour)		
CHAUSSETTES (1 paire chaude + légères en coton)		
<b>PULL EN LAINE (INDISPENSABLE)</b>		
PULLS COTON (indispensable)		
PANTALONS - PANTACOURTS		
SHORT-BERMUDA		
BAS DE SURVETEMENT - JOGGING		
<b>COUPE VENT (K-WAY) -OBLIGATOIRE-</b>		
PYJAMA (plusieurs si énurésie)		
PANTOUFLES (obligatoires)		
CHAUSSURES DE MARCHE		
<b>BOTTE DE PLUIE (indispensables en équitation - les marquer)</b>		
CHAUSSURES DE SPORT		
DUVET + DRAP HOUSSE OU PAIRE DE DRAPS ( 90 cm)		
<b>ENVELOPPE DE TRAVERSIN + ALESE (si jugée nécessaire)</b>		
SAC OU TROUSSE DE TOILETTE		
SAVON, DENTIFRICE, BROSSE A DENTS, PEIGNE, CREME SOLAIRE...		
LINGE DE TOILETTE		
SAC POUR LINGE SALE (personnalisé de préférence )		
GOURDE ET GOBELET PERSONNALISES		
LIVRE(S) ET JEU(X) (sous la responsabilité de l'enfant)		
<b>Inscrire les titres des ouvrages au dos de cette feuille</b>		
<b>TOUT DOIT ETRE MARQUE AU NOM ET PRENOM DE L'ENFANT Y COMPRIS LES CHAUSSURES</b>		

La Direction décline toute responsabilité en cas de perte de vêtements transportés dans des sacs plastiques **ou non marqués**.

# Règlement interne et conditions d'annulation

## L'été en Séjours Evasion

**Les Séjours Evasion** sont des séjours qui s'articulent autour d'une thématique avec en dominante des ateliers sportifs, créatifs et/ou ludiques.

Notre environnement naturel, oriente la majorité de nos activités vers le plein air avec parfois, la mise en place de groupes de niveau afin de rendre les activités plus attractives et adaptées aux capacités de chacun. Par ailleurs, soucieux de notre encadrement et de la sécurité qu'il suppose, notamment pour des pratiques telles que l'équitation, le kayak ou l'escalade, nous nous devons d'appliquer une telle démarche d'animation.

Sur un autre plan, nos équipes d'animation prennent en compte, dans leur programme, les conditions météorologiques, le seuil de fatigue des enfants et les différences d'âges pour ajuster leurs propositions mais tout n'est pas modifiable à la dernière minute ; tous doivent alors s'adapter.

Privilégier l'intérêt des activités offertes aux enfants et créer une ambiance conviviale sont nos principaux objectifs. Ce règlement, à travers les points abordés ci-dessous, y contribue en posant quelques règles essentielles au bien - être du groupe.

### **C'est pourquoi nous comptons sur la compréhension et la coopération des familles dans ce domaine.**

**Trousseau :** En raison de la dominante plein air des activités, les vêtements portés par les enfants peuvent être endommagés et/ou égarés. C'est pourquoi sont recommandés des vêtements confortables, fonctionnels, adaptés à un séjour en montagne et sans valeur.

**Nous vous rappelons que le Centre est situé à un col, en moyenne montagne, et que par conséquent (même l'été), des vêtements chauds sont indispensables en début de matinée ou en fin de journée.**

(Une veillée « fête » pouvant être organisée au cours du séjour, une tenue plus particulière peut-être prévue pour « cette soirée- là » ...)

### **Bijoux et objets de valeur sont à proscrire.**

Pour les livres, jeux (électroniques ou non) la Direction décline toute responsabilité en cas de perte, endommagement ou vol.

**Tous les vêtements et chaussures (souvent identiques - surtout les bottes) doivent être marqués (attention aux étiquettes autocollantes qui ne tiennent pas toujours)**

**En plus d'une surveillance générale, l'équipe d'animation prenant en charge l'inventaire de chaque valise et sac, à l'arrivée et au départ de votre enfant, le maximum est fait pour éviter pertes et mélanges.**

**Argent de poche :** nous vous conseillons de remettre à votre enfant la somme de 8 euros afin de lui permettre d'éventuels achats (notamment lors des sorties journée) ou pour un petit dépannage.

L'argent est remis à un responsable au début de chaque séjour et rendu en fin de semaine, déduction faite des dépenses effectuées.

**Confiseries :** il est déconseillé de donner des confiseries aux enfants car bien souvent ils en font une consommation abusive les premiers jours. Afin d'éviter cela, ainsi que toute jalousie dans le groupe, les confiseries seront partagées entre tous les enfants lors des goûters ou veillées. Les chewing-gums sont interdits durant les séjours.

**Téléphone / visites :** les séjours étant de courte durée, **il est demandé aux familles de s'abstenir** de toute visite et de ne téléphoner qu'en cas d'urgence.



**Pour le bon déroulement de la vie collective et éviter les vols ou la casse les téléphones portables, tablettes et montres connectées ne sont pas autorisés.**

**Courrier** : les enfants auront la possibilité d'écrire et/ou envoyer un dessin au cours de leur séjour.

Il est demandé **pour les plus petits** que sur les enveloppes soient inscrits le nom et l'adresse des correspondants et que le timbre soit collé. *Attention, beaucoup d'enfants même grands n'ont pas ces informations complètes et l'équipe d'animation ne peut s'engager à les leur fournir faute d'éléments précis et de temps.* Merci donc d'anticiper ce moment apprécié de nombre de nos colons quel que soit l'âge.

Il est possible de laisser un message à l'adresse suivante : **contact@chalet-des-alpes.com** (dans la mesure du possible, la boîte aux lettres sera régulièrement consultée).

**Merci d'avoir une pensée pour la personne en charge de la messagerie et de ne pas abuser de cet outil de communication.**

**Blog** : un blog, dont l'adresse vous sera communiquée au moment de l'accueil, sera mis en place au cours de l'été. Il sera alimenté par des photos prises par l'équipe d'Animation et de Direction. Notre objectif n'est pas de faire des portraits de chaque enfant mais de témoigner d'une ambiance à travers quelques clichés **pris au hasard**. *Si vous ne souhaitez pas que votre enfant figure dans ce blog, merci de mentionner votre souhait sur la fiche d'inscription.*

**Encadrement** : au Chalet des Alpes, votre enfant est accueilli par une équipe d'animation composée de personnel qualifié au sens de la réglementation en vigueur pour les A.C.M.

L'encadrement est calculé sur la base d'1 adulte pour 6 enfants maximum âgés de moins de 6 ans ; 1 adulte pour 12 enfants maximum âgés de plus de 6 ans. - d'un assistant sanitaire, désigné par le directeur s'il n'en assure pas les fonctions. - d'intervenants diplômés pour les activités spécifiques (acrobranche, équitation, attelage canin, tir à l'arc ...).

***Le personnel de Direction, de service et de restauration complète l'équipe.***

**Repas** : Les petits-déjeuners, déjeuners et dîner se prennent sur place. A l'occasion de sorties extérieures, des pique-niques sont prévus. Les allergies ou régimes alimentaires particuliers doivent être signalés au moment de l'inscription administrative **sur la fiche sanitaire**.

**Traitement** : si l'enfant doit suivre un traitement pendant son séjour, le signaler sur la feuille sanitaire et joindre **impérativement** l'ordonnance (ou une photocopie) aux médicaments.

**A défaut, aucun traitement ne pourra être administré même avec accord parental et quel que soit le traitement.**

**Assurance** : tous les enfants sont assurés. En cas d'accident, le nécessaire est fait immédiatement par la Direction du Centre pour soigner en conséquence l'enfant et prévenir les parents.

***Si vous n'êtes pas joignable, pendant le séjour de votre enfant, veillez à noter sur la fiche sanitaire le nom d'une personne référente qui le sera.***

**Merci de joindre à cette fiche sanitaire la photocopie de votre attestation carte vitale et mutuelle afin de faciliter la prise en charge de votre enfant en cas d'accident.**

**Si votre enfant est bénéficiaire de la CMU, merci de joindre à la fiche sanitaire une copie de l'attestation des droits à la CMU.**

En cas de maladie bénigne, l'enfant est soigné sur place. Si le cas est jugé plus sérieux, il est demandé aux parents de venir chercher leur enfant. Si les frais (médecin, pharmacie) sont réglés par le Centre de Vacances, celui-ci en réclame ensuite le remboursement à la famille. Il lui appartient alors de se faire rembourser, à son tour, par sa Caisse d'assurance maladie et sa mutuelle.

**Transport** : Voir modalités des arrivées et départs pour chacun des séjours.

*L'essentiel du programme des séjours exclut tout transport pendant le séjour hormis pour les activités extérieures tel accrobranche, escalade, activités nautiques... ou les enfants pourront bénéficier d'un ou deux trajets en car.*

Merci de respecter les horaires pour le bien-être des enfants et la bonne organisation de l'équipe encadrante.

*Par ailleurs, merci de nous signaler si la personne récupérant l'enfant n'est pas le responsable légal, auquel cas il vous sera demandé de remplir une décharge de responsabilité à remettre à la Direction.*

Enfin, aucun enfant ne sera autorisé, à l'arrivée, à repartir seul chez lui sauf autorisation parentale écrite.

**IMPORTANT** : La Direction se réserve, à tout moment du séjour, la possibilité de renvoyer un enfant qui par sa conduite mettrait en péril sa sécurité ou celle des autres ou qui ne respecterait pas les règles de vie inhérentes à tout séjour en collectivité : rejet des règles de vie, langage, attitudes, respect du matériel, du personnel, des autres enfants...  
*Vous serez contacté personnellement et aucun remboursement ne sera effectué quel que soit le jour du départ.*

*Les Séjours Evasion se sont avant tout des vacances dans la bonne humeur et l'envie de partager quelques jours avec d'autres.*

## Conditions d'annulation Séjours Evasion

**Règlement de l'intégralité des frais de séjour un mois avant son commencement**

Conditions d'annulation :

**Dans tous les cas, des frais de dossier de 40 € et l'adhésion seront retenus.**

Par la suite, le barème appliqué sera de :

- entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 25 % du montant du séjour, + 40€ frais de dossier
- entre 20 et 15 jours avant le départ, il sera retenu 50 % du montant du séjour, 40€ frais de dossier
- entre 14 et 7 jours avant le départ, il sera retenu 75 % du montant du séjour, 40€ frais de dossier
- moins de 8 jours avant le départ, l'intégralité du prix du séjour sera retenue.

***Aucun remboursement ne pourra être consenti pour un séjour écourté pour quelque raison que ce soit (départ volontaire, raison médicale ou renvoi pour raisons impératives)***